



## Compte-rendu du CDAS du 09/11/2015

Le CDAS qui s'est tenu ce jour avait pour objet la présentation de l'utilisation des crédits d'action locale (CAL) 2015, et des propositions d'affectation des budgets CAL 2016.

Les organisations syndicales ont dénoncé la baisse des crédits alloués aux politiques d'Action sociale dans le projet de loi de Finances 2016. (voir déclaration liminaire de la CGT finances publiques)

Le président du CDAS a répondu que le niveau des prestations sociales était maintenu et qu'il fallait attendre de voir l'impact du national sur notre action sociale locale.

Un point sur la rénovation des règles de gestion au sein des restaurants financiers a été fait.

La délégation locale a rencontré l'ensemble des gestionnaires des restaurants administratifs de l'Oise pour faire un point sur l'utilisation de la subvention interministérielle et le contrôle de l'aide apportée aux petites structures (tous les sites en bénéficient sauf Beauvais).

Sur la résidence de Beauvais un changement de prestataire a eu lieu début novembre. Des travaux sur le restaurant administratif sont toujours à prévoir mais pas à l'ordre du jour au niveau de la Centrale.

Suite à une visite du site de Clermont en juin dernier par la délégation, cette dernière participera au financement d'une fontaine à eau réfrigérée, d'une vitrine de stockage, d'une armoire réfrigérée et d'une armoire à balais.

Concernant la parc ALPAF dans l'Oise, 61 logements sont proposés et occupés. En cas de vacance, la délégation de l'action sociale se permet d'en informer d'autres ministères (éducation nationale, justice, pénitentiaire....) afin d'éviter que des logements vacants soient restitués aux bailleurs.

L'exposé de la consommation des crédits 2015 a fait ressortir un excédent global de 893,26€, qui sera réimputé à hauteur de 293€ sur l'arbre de Noël 2016 et de 600€ sur le budget Amitié Finances 2016 (Amitié Finances est un soutien apporté aux agents isolés ou en difficultés).

Des précisions ont été apportées pour l'Arbre de Noël 2015, qui se déroulera le 16/12, les goûters seront pris en charge par le prestataire du spectacle (pain au chocolat+boisson). Le déjeuner des bénévoles sera pris en charge par la délégation.

Des propositions d'affectation des budgets 2016 ont été présentées, celles-ci seront validées lors du prochain CDAS et vous seront communiquées.

